

# MAISON CARBONE

## Cahier des charges



**OBSERVATOIRE CARBONE :**  
*Fournir les données pour penser carbone à chaque prise de décision*



**MOTEUR TERRITORIAL DES ACTEURS DÉCIDEURS :**

*Faire levier sur les acteurs du territoire*



**RELAIS TERRITORIAL DE LA POLITIQUE FACTEUR 4 :**

*Porter des projets motivants sur une stratégie partagée*



Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir

# Sommaire :

Maison Carbone : le cahier des charges : pour qui ? pourquoi ? .....	3
Une démarche par le territoire, pour le territoire : .....	3
Un ensemble de missions : 3 pôles d'action .....	4
Moteur territorial des acteurs-décideurs : .....	4
Relais territorial de la politique de facteur 4 : .....	6
Observatoire Carbone .....	8
Une double structure : Lieu physique et site internet. ....	7
Un lieu physique : .....	7
Une plate-forme virtuelle pour la Maison Carbone : .....	8
Piste d'organisation et de montage de la structure : .....	9
Connaître les décideurs locaux : .....	10
Intégrer l'ensemble des acteurs-clés du territoire : .....	10

# Maison Carbone : le cahier des charges

## Pour qui ? pour quoi.

La Direction Régionale de l'Équipement d'Ile-de-France et sa Direction de la Stratégie et du Développement Durable (DREIF-DSDD), en partenariat avec les huit Etablissements Publics d'Aménagement présents en Ile-de-France, développent un ensemble de réflexions et d'outils afin d'impulser une démarche<sup>1</sup> de développement durable dans les territoires franciliens : @d aménagement durable®.

En matière de gaz à effet de serre, l'analyse a fait ressortir que 5 millions de décideurs en Ile-de-France peuvent, ou pas, réduire leurs émissions. Ce qui conduit à identifier les élus locaux comme des acteurs-clés susceptibles d'informer et de construire une aide à la décision locale à destination de ces décideurs, habitants et entreprises.

Dans ce cadre, une étude à l'échelle européenne a été menée pour répertorier les structures locales d'aide à la décision et de gouvernance en matière de développement durable<sup>2</sup>. Elle permet aujourd'hui de proposer cette Maison Carbone qui se définit comme

un lieu d'échange et de coopération sur les réductions des émissions de GES et les économies d'énergie, constitué en point d'entrée unique pour tous les acteurs du territoire – élus, chefs d'entreprises, bailleurs et particuliers – et répondant aux enjeux de la politique de facteur 4<sup>3</sup>. Cette Maison Carbone répond à un besoin – mobiliser le territoire et l'ensemble de ses forces vives face à l'urgence climatique, en s'inspirant des bonnes pratiques développées en France et en Europe et en palliant les faiblesses pointées dans l'étude précédente. Elle dépasse les approches existantes de type Espaces Info-Energie ou Agences Locales de l'Energie mais ne se pose pas en concurrence avec elles. Elle a au contraire vocation à les intégrer en son sein lorsqu'elles sont déjà présentes.

Le présent cahier des charges définit les grandes lignes de structuration et d'action de la Maison Carbone. À chacun, collectivité locale, Etablissement Public de Coopération Intercommunale, EPA, de puiser dans ce document pour construire la sienne.

## Une démarche par le territoire, pour le territoire :

La lutte contre le réchauffement climatique engage tous les niveaux d'action publique, du global au local.

En Ile-de-France, le bilan des émissions de gaz à effet de serre s'élève à 38 millions de tonnes équivalent carbone (TeqC), soit 3 TeqC/habitant. Les transports – 37 % des émissions proviennent du secteur aérien et 20 % des déplacements routiers – constituent le principal pôle de rejet de GES, suivis par les bâtiments (20 %). De façon transversale et globale, l'alimentation représente un tiers des émissions<sup>4</sup> avec l'agriculture, la fabrication, le transport, les déchets...

Comment réduire ces émissions ? Qui sont les décideurs ? Chacun, à travers ses actes, son comportement, peut, à des degrés divers, contribuer à l'effort de réduction. Dans la région francilienne, ce sont, au-delà des élus, 4,7 millions de ménages, 5 millions de propriétaires de voitures, et 600 000 chefs d'entreprise, etc. qui peuvent s'engager. Pour cela, ils ont besoin d'être informés et incités à agir. Ils doivent pouvoir se rencontrer, collaborer et partager des initiatives. Il est important, enfin, qu'ils soient intégrés aux démarches des collectivités locales et s'y sentent liés. C'est à ces objectifs que répond la Maison Carbone, structure fondée à l'échelle locale, pour l'échelle locale. Elle marque l'engagement des divers acteurs dans une

politique de réduction des rejets de GES, crée l'évènement sur le territoire pour en devenir un lieu incontournable.



<sup>1</sup> L'ensemble des développements relatifs à cette méthode sont disponibles sur le site internet de la DREIF, rubrique « Infos aux collectivités ».

<sup>2</sup> Le rapport final de cette étude est disponible sur le site internet de la DREIF [www.ile-de-france.equipement.gouv.fr](http://www.ile-de-france.equipement.gouv.fr), rubrique « Infos aux collectivités ».

<sup>3</sup> La politique de facteur 4 engage la France à diviser par 4 ses émissions de GES d'ici 2050 (sur la base des émissions de 1990).

<sup>4</sup> Source Jean-Marc Jancovici : [www.manicore.com](http://www.manicore.com)

## Un ensemble de missions : 3 pôles d'action.

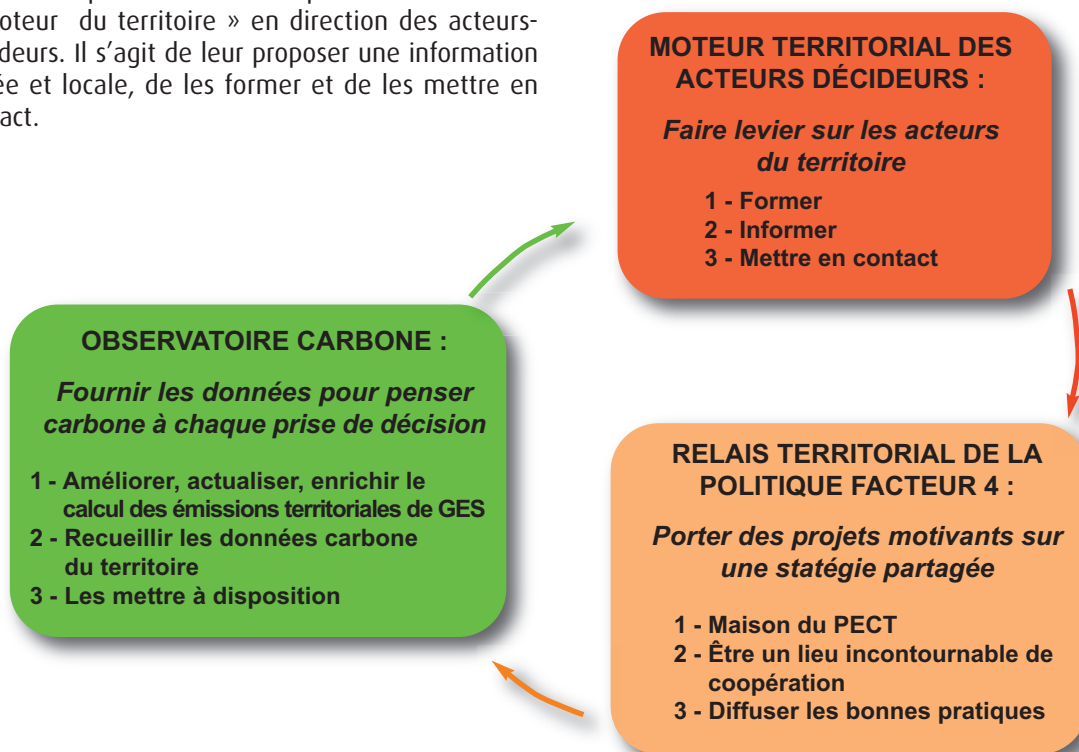
La Maison Carbone est le **relais local des politiques de lutte contre le réchauffement climatique et de réductions des émissions de GES**. C'est un point d'entrée unique, qui s'adresse à tous les acteurs du territoire et permet leur coopération sur ces thèmes.

Pour cela, elle est fondée sur **trois piliers** qui structurent ses missions selon trois axes **complémentaires**.

Le premier pôle est constitué par une fonction de « moteur du territoire » en direction des acteurs-décideurs. Il s'agit de leur proposer une information ciblée et locale, de les former et de les mettre en contact.

Le pilier « relais territorial » relaye les objectifs de réduction du Facteur 4 auprès des acteurs et porte des projets tels que le Plan Climat Energie Territorial.

Enfin, la structure anime également une fonction « d'observatoire carbone », permettant de centraliser les informations carbone du territoire, de faire office de centre-ressource.



## Moteur territorial des acteurs-décideurs :

*Il s'agit ici de créer un environnement favorable à l'engagement durable des différents acteurs du territoire, en un mot, de créer les conditions du passage à l'acte.*

*Le pôle se structure autour d'un triple objectif : former, informer, mettre en contact.*

La **Maison Carbone** doit être un instrument de mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire : particuliers, entreprises, collectivités, bailleurs sociaux, etc. Pour cela, **trois** missions clés lui sont attribuées :

### ■ Informer :

Pour agir, il faut tout d'abord être conscient des enjeux du réchauffement climatique. L'information des différents décideurs est primordiale et constitue donc la première mission de la Maison Carbone.

Elle va donc au devant des acteurs et leur fait **prendre conscience de leur poids dans les émissions de Gaz à effet de serre**.

Ces actions, qui parfois sont déjà amorcées par d'autres organismes ou associations, sont **coordonnées et amplifiées** au sein du pôle « moteur territorial ». La Maison Carbone se développe donc en **incluant des structures déjà présentes sur le territoire** (*Agence Locale de l'Energie, Espace Info-Energie, etc.*) Elle les dynamise par l'organisation d'événements (initiatives dans les écoles, expositions, journées spéciales, etc.) et par l'élaboration d'**outils locaux d'information et de sensibilisation** (*présentation des émissions de gaz à effet de serre du territoire, information sur les émissions dues aux transports des habitants, guide en direction des entreprises du territoire, etc.*). Il s'agit de mieux « parler » aux acteurs

ciblés par une **information de proximité, propre à chaque territoire et chaque type de décideurs**. Les **mesures d'incitation** existant déjà (crédit d'impôt, etc.) sont présentées et valorisées auprès du public.

L'information ciblée doit être une activité de la Maison Carbone, mais elle doit **aller au-delà et dispenser une information opérationnelle qui permet un passage à l'acte**.

### ■ Former :

L'apport d'une **information technique** et la **formation des acteurs** par rapport à leur **problématique propre** constituent cette seconde étape vers l'engagement des décideurs.

Il s'agit de détailler pour tous les **postes d'émission** de gaz à effet de serre les **différentes solutions techniques envisageables** pour les réduire, et ce, en tenant compte de la nature et des moyens de l'acteur (entreprise, locataire, etc.).

Cette mission implique une fonction d'**animation, d'échange de bonnes pratiques** entre acteurs du territoire.

La Maison Carbone offre également un accompagnement de projet. Dans le domaine du bâtiment, cela peut concerner un diagnostic énergétique du patrimoine d'une collectivité, porter sur des réalisations particulières (*construction HQE, etc.*). En cela, elle est un **pôle d'expertise** pour les acteurs du territoire.

Enfin, ce travail de formation permet de **développer des filières économiques** porteuses pour l'avenir du territoire et de ses habitants.

### ■ Mettre en contact :

Il est crucial que la Maison Carbone, pour réellement faire levier sur le territoire, se concentre sur le **rapprochement de ses différents acteurs**.

Il s'agit de **mettre en contact ceux qui veulent faire (particuliers, entreprises) et ceux qui peuvent faire (artisans, organismes de certification, etc.)**. L'idée consiste à ne pas faire peser le poids de la recherche de personnes compétentes sur les acteurs-décideurs s'engageant dans une démarche de réduction des émissions mais au contraire de faciliter et d'accélérer leur rencontre.

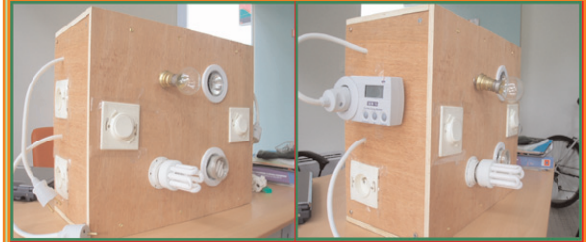
Par ailleurs, en travaillant à l'échelle locale, ces recensements permettent de développer les entreprises locales et les synergies sur le territoire.

*Dans un autre registre, mais suivant la même logique, la Maison Carbone peut proposer une plate-forme de covoiturage.*

Au-delà, et au travers des actions précédemment citées, la structure se constitue en espace de rencontre entre les différents acteurs afin de favoriser leur collaboration.

**Exemple : la Mallette « éclairage performant et économique » de l'Espace Info-Energie de Cergy-Pontoise :**

*afin de rendre concret le poste de consommation d'énergie par l'éclairage d'une habitation, la mallette présente des ampoules basses consommation et des ampoules à incandescence, munies d'un mini-compteur électrique.*



SOURCE : RAPPORT D'ACTIVITE 2007 DE L'EIE DE CERGY.

**Exemple : la matériauthèque de la Communauté d'Agglomération 2 Rives de la Seine :**

*cet espace présente les différents types d'isolants renouvelables, les techniques de construction bois et d'isolation par l'extérieur, les enduits, peintures et finitions, etc. C'est l'illustration de ce que pourrait par exemple contenir la Maison Carbone sur le thème des éco-matériaux.*

**Exemple : Le Guide de l'éco-construction dans le Val d'Oise :**

*Développé par l'EIE de Cergy-Pontoise, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise, cette brochure recense l'ensemble des artisans œuvrant dans l'éco-construction dans le département. Leurs spécialités y sont détaillées et leurs coordonnées précisées.*



SOURCE : RAPPORT D'ACTIVITE 2007, EIE DE CERGY.

## Relais territorial de la politique de facteur 4 :

*Le but est ici de relayer les objectifs de réduction des émissions d'un Facteur 4 à l'échelle locale. La Maison Carbone porte les projets motivants, innovants du territoire, à partir d'une stratégie partagée par les acteurs qui la composent.*

La Maison Carbone se constitue en relais territorial des politiques de réduction des émissions de GES, en lieu d'embrayage avec les acteurs, afin de leur faire gagner du temps et de l'efficacité mais aussi les coordonner au travers d'une participation au Plan Climat-Energie Territorial, de son élaboration jusqu'à son suivi.

### ■ Diffuseur de bonnes pratiques :

La Maison Carbone se constitue en vecteur de **diffusion des actions innovantes** entreprises par certains décideurs, pour esquisser des solutions appropriables et envisageables localement. Elle peut à cette fin créer des outils et des bases de données permettant de connaître, suivre et diffuser les projets en cours et les initiatives intéressantes. Elle se transforme ainsi en centre d'échanges sur les bonnes pratiques élaborées sur le territoire et permet le partage d'expérience. Cette activité permet de créer une dynamique de réduction des émissions sur le territoire.

### ■ Lieu incontournable du territoire :

Afin de permettre de véritables interactions entre acteurs et une transmission des bonnes pratiques sur le territoire, la Maison Carbone est un **lieu d'échanges incontournable, connu et reconnu par les décideurs.**

Elle fixe un cadre de **rencontres régulières entre les acteurs volontaires**, propose des témoignages de personnes étant déjà passées à l'acte, etc. Enfin, elle permet des formes de parrainages entre acteurs déjà engagés dans des démarches de réduction et de nouveaux acteurs intéressés.



**Exemple : les Jeudis de l'ALE à Grenoble :**  
*l'Agence Locale de l'Énergie de Grenoble a créé les « Jeudis de l'ALE » qui permettent une programmation de rendez-vous à un rythme régulier et leur donne une visibilité.*



### ■ Maison du plan climat :

Pour compléter ce rôle de relais de la politique de Facteur 4, la Maison Carbone a un rôle important à jouer dans le cadre de l'élaboration et du suivi du Plan Climat Energie Territorial.

Elle y apporte une **expertise tant au niveau du diagnostic que de la définition du Plan**, aide les élus et les acteurs associés à fixer des objectifs cohérents, en accord avec les objectifs nationaux et avec les spécificités locales. Une fois élaboré, elle permet à tous les acteurs de le consulter, le rend public, en assure la communication. Elle se charge de son suivi, d'en mesurer les avancées et de rendre des rapports réguliers à la collectivité et aux instances participatives.

En complément des échanges qui sont organisés entre acteurs du territoire, la Maison Carbone se conçoit comme un lieu de rencontres et de débats qui permettent de partager des expériences avec d'autres territoires, pour esquisser des solutions à mettre en œuvre dans le cadre du PCET.



#### **Exemple : ALE de Grenoble et le PCET :**

*L'ALE de Grenoble, dotée de forts moyens économiques et humains (12 personnes y travaillent) est très fortement intégrée aux réflexions sur le PCET et possède en son sein un Chargé de mission PCET. Elle est membre du comité de pilotage mais surtout est en charge du pilotage des intervenants extérieurs s'engageant dans le PCET (les bailleurs en particulier mais aussi quelques entreprises). Elle gère également la communication sur le Plan Climat et en organise l'évènementiel.*

## Observatoire Carbone

*L'observatoire carbone a pour ambition de se constituer en centre-ressource afin de fournir les données pour « penser carbone » à chaque prise de décision.*

Le troisième pilier de la Maison Carbone complète la logique de la structure : le premier pôle informe, forme et mobilise pour stimuler les acteurs-décideurs ; le deuxième en assure l'efficacité et « l'embrayage », la cohérence. Il donne une vision, des objectifs et l'intègre dans la politique de Facteur 4. Enfin, le troisième mesure les avancées du territoire, les résultats. Il recueille et centralise des données aujourd'hui dispersées à l'échelle locale afin de nourrir les deux premiers pôles, mais aussi d'assurer un retour d'expérience sur les actions menées.

### ■ **Enrichir le calcul des émissions territoriales de GES :**

Les méthodes de calcul des émissions de GES d'un territoire, pour être appliquées, ont besoin de disposer des données les plus précises possibles, et surtout spécifiques au territoire en question. Dans le cas contraire, des approximations sont faites, correspondant souvent à des estimations ou des moyennes régionales, voire nationales. Les hypothèses et méthodologies utilisées doivent donc être connues afin de pouvoir les enrichir, les améliorer et surtout les actualiser, au fil du temps. Elle doivent être accessibles, expliquées et transparentes pour l'ensemble des acteurs.

### ■ **Centraliser l'ensemble des données « carbone » du territoire :**

Une seconde attribution de la Maison Carbone se concentre sur la collecte des données carbone du territoire qu'elle couvre, tâche ingrate mais nécessaire à l'établissement d'un calcul fiable des émissions territoriales de gaz à effet de serre. Les données sont souvent collectées par des services qui ne les partagent pas entre eux par manque de coopération et de transversalité.

La Maison Carbone se charge donc de retrouver les données intéressantes au sein des services, auprès des acteurs volontaires, de pointer les valeurs manquantes et d'organiser leur calcul, d'actualiser celles qui sont datées, etc. Toujours dans l'esprit de la fondation d'un point d'entrée unique, l'Observatoire constitue la référence en termes de données intéressant les politiques énergétiques et de climat du territoire.

### ■ **Mettre à disposition ces données**

Enfin, la Maison Carbone met à disposition les données recueillies auprès des différents acteurs : qu'il s'agisse d'une entreprise qui a besoin de données locales pour compléter son propre bilan carbone, d'un bailleur qui établit son plan de patrimoine ou d'une commune qui cherche à agir sur ses bâtiments communaux, etc.

Ainsi, les trois piliers mènent des actions complémentaires, afin de parvenir à mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire, en faisant levier sur les différentes dimensions favorisant le passage à l'acte et le retour d'expérience.

## **Une double structure : lieu physique et site internet.**

*Afin de répondre aux enjeux de la lutte contre le réchauffement climatique, la Maison Carbone se décline sous deux formes : un lieu physique de rencontre et d'information, accompagné d'un site internet permettant de fournir un ensemble d'informations complémentaires à distance.*

*Les questions de son financement, de son budget ou du nombre d'emplois nécessaires ne peuvent pas être traitées a priori et dépendent de chaque projet, de chaque territoire d'implantation.*

### **Trouver le bon emplacement :**

La mise à disposition d'un local pour la Maison Carbone est indispensable. En effet, l'étude menée en amont de la définition du prototype montre que la rencontre avec les publics ciblés est primordiale. On ne donne pas la même information par internet ou par téléphone que lors d'un rendez-vous, d'un échange direct. De plus, l'accompagnement des décideurs dans leur projet ne peut se faire à distance. Il est donc nécessaire de disposer d'un local pour y as-

surer des permanences et matérialiser le « point d'entrée unique » que constitue la Maison Carbone.

Enfin, la mise en place d'une structure physique acte la démarche de Maison Carbone, la rend véritablement spécifique et fait événement sur le territoire par une présence visible dans la collectivité et les événements associés qui vont marquer les esprits : inauguration, expositions temporaires, réunions dans l'enceinte, etc.

### ■ **Quel lieu pour la maison carbone ?**

Tout d'abord, il apparaît que la Maison Carbone doit avoir un lieu qui lui permette d'affirmer son identité propre. Il est préférable de ne pas créer de confusion par une localisation au sein d'une autre structure, marquée.

Deuxièmement, il est important que la Maison Carbone soit facile d'accès. Elle devrait donc être située dans un lieu central, de passage, et surtout très accessible. Surtout la Maison Carbone doit permettre d'accueillir du public. Il ne s'agit pas seulement d'un bureau. Elle doit pouvoir être un espace d'interaction, et ne pas seulement favoriser les rencontres entre un seul acteur et le personnel. Le lieu lui-même est un outil de sensibilisation : il est exemplaire en termes d'accessibilité par les modes doux de transport ou les transports en commun, présente de bonnes performances énergétiques, etc.

## ■ Quel financement, quelle organisation ?

La Maison Carbone n'a pas de statut juridique déterminée. Elle peut varier en fonction de la configuration locale, de l'implication de divers acteurs : service public intégré à la collectivité locale, association loi 1901, GIP...

Les pistes de financement dépendent également des configurations locales. Les structures actuelles, sous statut association loi 1901, privilégient un financement par les collectivités locales. Mais des ressources issues de prestations fournies par la Maison Carbone, de cotisations de ses utilisateurs, ou des financements privés sont envisageables.

## Une plate-forme virtuelle pour la Maison Carbone :

D'après l'étude menée sur les points d'information existants en matière de sensibilisation au développement durable, Internet est le premier moyen utilisé par les ménages pour se renseigner sur les actions qu'ils peuvent entreprendre. Pour la Maison Carbone, il s'agit, au-delà d'un moyen de sensibilisation, de créer un procédé simple et rapide pour mettre en contact des personnes ou entités intéressées avec la structure et la leur présenter. La plate-forme virtuelle se constitue en interface entre la Maison et ses publics potentiels. Elle apporte, en outre, une approche plus ludique : il est bien moins contraignant de « surfer » quelques minutes pour la connaître que de faire la démarche d'aller sur place. En un mot, un site internet réussi, c'est une porte d'entrée dans la Maison Carbone.

Pour plus de clarté, le site s'organise en fonction des trois pôles d'action définis précédemment.

## ■ Moteur territorial des acteurs décideurs :

Le site internet doit être un outil de prise de conscience du poids de ses rejets de carbone. Il faut donc permettre à chacun de calculer rapidement et de manière ludique ses émissions de GES. *L'Ademe a par exemple développé deux tests, un test très rapide - Climact<sup>1</sup> - et un beaucoup plus long et complet pour lequel des documents doivent être à portée de main : Le Bilan Carbone Personnel<sup>2</sup>.* Des outils locaux y sont aussi présentés : *il peut s'agir de comparer des trajets types effectués par les habitants du territoire suivant le mode de transport utilisé, de présenter les résultats du calcul des émissions territoriales de gaz à effet de serre, ou/et de créer une « famille virtuelle »*

type afin de présenter les bonnes pratiques quotidiennes à mettre en place. Le même type de sensibilisation est développé en direction des entreprises. L'enjeu est ici de lier l'information des acteurs sur le réchauffement climatique et l'impact des gestes et comportements quotidiens et individuels pour favoriser le passage à l'acte. Le site internet permet dans ce cadre un support d'information plus attractif.

Le site se veut également un outil d'aide à la décision : il s'agit d'apporter une information technique (du type de celle que les Espaces Info-Energie fournissent aux particuliers sur leur logement), mais en direction de tous les publics cibles et sur tous les secteurs d'émissions de gaz à effet de serre. On y aborde les techniques, matériaux, coûts et les aides financières existantes pour chaque type d'acteur. On y présente les possibilités d'action en matière de déplacements, etc. Des documents sont déjà disponibles (*Guides de l'Ademe, Guide de l'éco-construction de l'EIE de Cergy et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise, etc.*).

En un mot, le site permet d'accéder facilement à une information ciblée, fiable et de qualité.

Enfin, il s'agit d'un outil de mise en contact. Le site doit renvoyer les internautes vers les permanences qui leur sont dédiées s'ils souhaitent approfondir leur réflexion. Une base de données des entreprises d'audits énergétiques, des artisans à même de réaliser des travaux d'amélioration énergétique, des bureaux d'études, fournisseurs d'éco-matériaux, organismes de certification, etc. est mise en ligne. Ce troisième axe permet au moteur territorial de « baliser » le terrain pour les acteurs s'engageant dans des réductions de GES. Il leur permet de trouver facilement des interlocuteurs compétents et fait levier sur ces derniers en les poussant à adopter des démarches de qualité au travers de ce répertoire.



<sup>1</sup> <http://www.ademe.fr/climact/>

<sup>2</sup> [http://www.calculateurcarbone.org/index.php?type\\_page=questionnaire&page=general%1](http://www.calculateurcarbone.org/index.php?type_page=questionnaire&page=general%1)



## ■ Relais territorial de la politique de facteur 4 :

Dans sa fonction de relais territorial, le site web est avant tout un outil d'échanges et de partage d'expériences. Il est important qu'il présente des témoignages d'acteurs engagés dans les réductions de GES. On peut pour cela utiliser divers supports (*vidéos, témoignages écrits, etc.*) afin de transmettre les expériences de personnes ou d'organisations étant passées à l'acte. *On peut aussi penser à des mini-reportages sur les installations alternatives chez des particuliers, des interviews d'entrepreneurs engagés dans des processus de management environnemental...* On a ainsi un triple avantage : une approche attractive, qui permet de mesurer les effets concrets des solutions proposées et qui peut inciter certains acteurs à s'investir de par la promotion qui est faite de leur engagement.

De plus, le site dispose d'un forum, outil virtuel d'échange par excellence. Une réflexion sera à mener sur la modération à y appliquer (*qui peut écrire, avec quelles procédures, etc.*). L'enjeu est de fournir un espace virtuel d'échange entre les acteurs de la Maison Carbone, en complément du lieu physique .

La plate-forme virtuelle est également un espace de diffusion des bonnes pratiques. Le site présente une base de données des projets en cours et des réalisations exemplaires sur le territoire. Il s'agit de permettre aux acteurs de savoir « ce qui se fait » près d'eux et de créer une émulation tout en faisant connaître les réussites qui peuvent inspirer les autres décideurs. Des zooms sur des projets et actions innovants sur d'autres territoires complètent la base de données.

Afin d'informer, de lier les acteurs et de garder un contact régulier avec eux, une Newsletter est souhaitable. Elle permet d'annoncer les initiatives de la structure. *Un bon exemple de ce que pourrait être cette lettre d'information est constitué par la lettre mensuelle Eco-acteurs de l'Ademe.* On garde ainsi un lien régulier avec l'ensemble des parties prenantes de la Maison Carbone et on entretient la dynamique de mobilisation.

Enfin, le site internet est un outil de participation et de communication sur le Plan Climat-Energie Territorial. Dans le cadre de la réalisation d'un PCET, le site de la Maison Carbone est le support virtuel de la



participation des habitants, entreprises, structures associatives et autres, au processus (forum). Sa construction et ses étapes sont diffusées sur le site, conçu comme un outil de transparence. Une fois le plan défini, la Maison Carbone se transforme en outil de communication, informe sur les objectifs, les avancées et les efforts demandés à chacun. Cela permet de favoriser la participation des acteurs au Plan Climat, d'informer les acteurs tout au long du processus facilement et à moindre coût et de communiquer sur le projet final, de susciter l'intérêt des divers décideurs, dont les habitants, de mesurer la progression des acteurs.

## ■ Observatoire carbone :

Dans son rôle d'Observatoire Carbone, le site internet met à disposition la méthode utilisée et les hypothèses retenues pour mesurer les émissions de GES. C'est en cela un outil de mutualisation des connaissances.

Le site répertorie les obstacles auxquels s'est confrontée la collectivité pour réaliser ce calcul, indique les solutions trouvées et les points de blocage qui demeurent. De cette façon, les différentes collectivités réalisant un Bilan Carbone ou une Approche Carbone profitent des expériences des autres collectivités.

L'idée est ici de faire connaître les méthodes Bilan Carbone et Approche Carbone Territoriale et d'en faire bénéficier le plus grand nombre.

Le site permet également de recueillir les données carbone du territoire. Ainsi, les acteurs et administrations disposant d'indicateurs affinés, ayant effectué un Bilan Carbone de leur organisation, etc. , déposent leurs données afin qu'elles permettent de préciser celles de l'Approche Carbone ou du Bilan Carbone. On favorise ainsi une meilleure connaissance du territoire par le concours de chaque acteur possédant des données intéressantes pour la mesure des émissions de GES du territoire. L'actualisation de ces données permet de mesurer les résultats obtenus.

Enfin, il s'agit d'être un centre-ressource pour le territoire. Le site permet un accès simple et rapide aux données du territoire et aux indicateurs pertinents. L'enjeu est de faciliter l'accès aux données, d'éviter les pertes de temps et encore une fois, de partager l'information.



# Piste d'organisation et de montage de la structure :

*La Maison Carbone est un outil de gouvernance qui vise à toucher l'ensemble des acteurs-décideurs du territoire pour les intégrer dans une démarche partagée de réduction des émissions de GES. Dans ce cadre, il est fondamental de connaître le système décisionnel local et de recenser les acteurs à mobiliser.*

## Connaître les décideurs locaux :

Le fil conducteur de la Maison Carbone est « qui peut agir pour réduire les émissions de GES ? ». La réponse est alors immédiate : une multiplicité de personnes, entreprises, institutions, etc. C'est là toute la complexité et à la fois tout l'intérêt de la démarche. Sur chaque territoire, tout le monde peut faire quelque chose, à son niveau et selon ses moyens, des acteurs les plus institutionnels (collectivités locales, etc.) au simple particulier, en passant par les chefs d'entreprises, les chefs d'établissements publics, les promoteurs, bailleurs... C'est en effet la conjonction d'actes majeurs, de réglementations nouvelles mais aussi de changements individuels de comportement qui peut permettre d'atteindre les objectifs de réduction d'un facteur 4. Ce sont donc tous ces décideurs, plus ou moins « anonymes », qu'il faut arriver à mobiliser. Ces derniers ont une marge d'action différente. Ils interviennent de manière diverse, à des échelles variées et ont un impact sur le territoire distinct. Pourtant, tous possèdent un rôle.

La seconde interrogation qui émerge est alors pour les pouvoirs publics : comment coordonner une démarche de tous ces acteurs ? Comment les convaincre de s'engager ? Comment les faire travailler ensemble sur cet objectif commun ? L'étape cruciale consiste pour la collectivité, à sortir les décideurs de l'anonymat et à cerner les leviers d'action existants pour chacun d'entre eux.

Ce travail permet de préparer une stratégie de réduction adéquate à son territoire en ciblant les acteurs concernés. Il s'agit de savoir quels acteurs émettent le plus, quels sont ceux qui ont déjà entamé des démarches, quels seraient ceux intéressés pour participer à une initiative commune à l'échelle territoriale. Au-delà, et c'est le plus important, observer les forces vives du territoire permet de lancer une dynamique de réduction des GES appropriée. On connaît ainsi les acteurs-relais à même, de part leurs poids et leur influence sur la zone, de diffuser l'information et d'entraîner les autres. On fait alors émerger des leviers d'action.

En résumé, il s'agit de se demander : qui sont les acteurs de ce territoire ? Comment peuvent-ils agir ? Comment les aider ?

## Intégrer l'ensemble des acteurs-clés du territoire :

Chaque territoire doit mener une réflexion spécifique sur son environnement décisionnel. Cependant, on peut d'ores et déjà indiquer quelques acteurs incontournables pour la Maison Carbone. Si l'on regroupe les décideurs, quatre types émergent. On retrouve en premier lieu les élus qui peuvent impulser la démarche de réduction des émissions de GES et développer la dynamique d'intégration des autres acteurs à la stratégie Climat de la collectivité. Les bailleurs, du fait de l'importance des rejets en carbone des logements, sont un autre acteur majeur de la lutte contre le réchauffement climatique. De plus, les collectivités ont un pouvoir d'influence sur les bailleurs sociaux, étant habituées à travailler avec eux. Les entreprises sont également un groupe incontournable d'acteurs à associer à la réduction des GES. Leurs activités émettent en effet de nombreux rejets. Enfin, les particuliers doivent être intégrés à la démarche. Au-delà des politiques macro, les comportements individuels restent en effet décisifs.

À partir de la définition de ces quatre décideurs-clés, trois groupes d'acteurs à intégrer dans la Maison Carbone se dessinent pour les mobiliser : des acteurs-ressources, des acteurs institutionnels et des acteurs-relais.

### ■ Les acteurs institutionnels : acteurs-décideurs majeurs et moteurs de la démarche

Les acteurs institutionnels se caractérisent tout d'abord par leur rôle dans le processus de réduction des émissions de carbone. En effet, ces acteurs prennent les décisions à l'échelle de l'ensemble du territoire, et ces décisions ont des répercussions sur la structure du territoire. D'autre part, les acteurs institutionnels (État, collectivités et leurs regroupements) ont la capacité d'agir sur les autres acteurs, en les contraignant (réglementations) ou en les incitant à s'engager dans des démarches de développement durable (aides financières, aide technique, etc.). Ces acteurs institutionnels sont à l'origine de la Maison Carbone, la financent et donnent l'impulsion première nécessaire à sa fondation.

## ■ Les acteurs relais : relais entreprises, bailleurs et particuliers

La Maison Carbone est un point d'entrée unique pour l'ensemble des publics cibles. Cependant, il n'est bien entendu pas possible d'intégrer tous les habitants ou toutes les entreprises dans la Maison Carbone. Le travail à effectuer ici est donc un effort de tri, de sélection parmi les acteurs. Il s'agit d'adapter la règle des 20/80 à la mobilisation des territoires : quels sont les 20 % de décideurs qu'il est nécessaire d'intégrer dans la Maison Carbone pour mobiliser l'ensemble du territoire ?

Une réponse peut être proposée à travers la formation d'un groupe « Acteurs-Relais », chargé de représenter l'ensemble des décideurs et de répercuter les actions de leur structure sur l'ensemble du territoire de par leurs poids, leur visibilité, leur pouvoir d'influence.

Un sous-groupe fait office de relais auprès des entreprises : il s'agit de fédérations (pour le secteur du bâtiment par exemple), d'organismes de représentation des entreprises et de défense de leurs intérêts (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, etc.), ainsi que toute forme de réseaux existants, regroupant des entreprises pionnières dans le domaine du développement durable. Leur intégration dans la Maison Carbone permet à la fois de faire entendre la voix des entreprises du territoire et de diffuser les actions menées, l'information, les opportunités d'engagement auprès de l'ensemble des acteurs économiques. On peut également ajouter dans ce groupe relais les syndicats volontaires pour participer à la démarche.

Un second groupe est relais auprès des particuliers. Se retrouvent ici les associations de consommateurs, les groupes environnementaux, les diverses structures associatives locales permettant de toucher les individus.

On peut y ajouter les représentants d'associations syndicales libres et les responsables de copropriété.

Enfin, pour faire levier sur les bailleurs, on intégrera les bailleurs publics et les plus gros bailleurs privés pour créer un effet d'entraînement sur l'ensemble des propriétaires de patrimoine locatif.

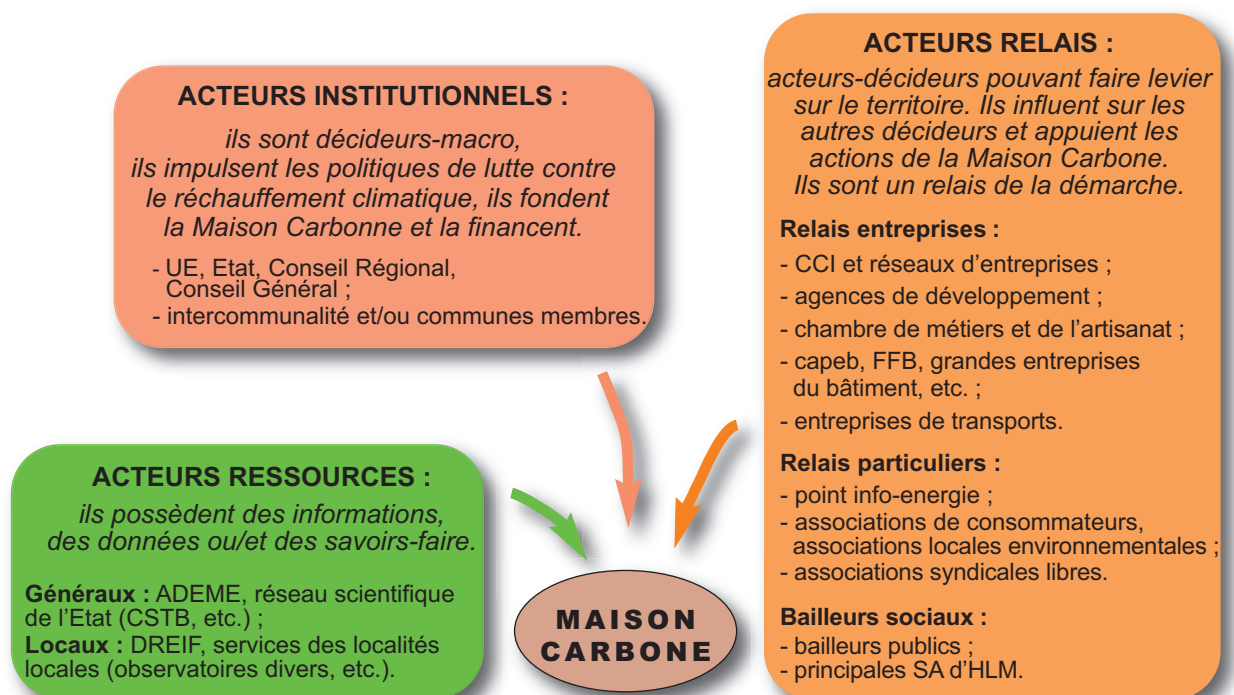
Cette typologie présente des limites du fait de sa généralité et doit être enrichie en fonction des spécificités locales. Le bilan carbone en est le révélateur technique, la connaissance des élus locaux des différents acteurs du territoire l'identificateur décisif.

## ■ Les acteurs ressources :

Afin de compléter cette typologie, il est nécessaire d'ajouter à la Maison Carbone les acteurs ressources, ou outils, nécessaires à son fonctionnement. On a ainsi des acteurs moteurs (institutionnels), des relais, et il nous faut maintenant un carburant pour faire fonctionner ce système. Les acteurs-ressources sont cités car ils possèdent des savoir-faire, développent des méthodologies, diffusent les bonnes pratiques produites dans les territoires ou encore permettent le partage d'expériences entre structures similaires.

Ils sont en outre parfois sources de données pertinentes dans la lutte contre les émissions de GES. On retrouve ici le réseau scientifique de l'État, les divers observatoires (de la mobilité, des consommations d'énergie, etc.) développés tant au niveau national qu'à celui des collectivités. L'Ademe est bien entendu l'acteur-ressource clé.

Ils peuvent intégrer la Maison Carbone (par exemple son Conseil d'Administration) mais constituent avant tout une mine d'information pour alimenter le travail de la Maison Carbone.



Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

**Présent  
pour  
l'avenir**

**Direction Régionale de l'Équipement d'Ile-de-France**

21/23 rue Miollis

75015 PARIS

Tél. 01 40 61 80 80

Fax 01 40 61 81 65